

NATHALIE MANET CARBONNIERE

Divers Gauche

EN TANT QUE FUTUR LEGISLATEUR

Démocratie et action publique Comment comptez-vous sécuriser le fonctionnement et les projets associatifs sur du moyen terme en prenant en compte la complexité du mille-feuilles territoriale ?

Doter les départements (voire les régions ?) d'une cellule d'aide et d'accompagnement. Elle devra faire du lien entre les différents financeurs et partenaires pour faciliter l'avancée des dossiers.

Réfléchir à une meilleure transversalité sur les projets, à une mise en commun plus forte des compétences et des expertises, notamment lorsque les associations sont présentes sur plusieurs territoires (à définir).

Comment comptez-vous mettre en place une véritable politique volontariste de reconnaissance et de valorisation de l'engagement des militants et des élus associatifs ou de la République ?

Valoriser dans les bilans des associations le temps donné par les bénévoles.

Doter les bénévoles d'un statut ouvrant à des droits à la retraite (validation de trimestres ou autre)

Alors que la crise de la représentation s'accompagne d'une profonde défiance vis-à-vis des institutions, et que l'abstention atteint aujourd'hui un taux record, comment comptez-vous infléchir ce mouvement ?

Je ne peux que saluer la volonté affichée du nouvel exécutif de faire de la probité et de la transparence de la vie politique une de ses priorités de début de mandat ; Je voterai ces lois, elles me paraissent indispensables pour un souffle démocratique nouveau et je me les appliquerai, évidemment.

La Cinquième République est exsangue. Le mode électoral de type « scrutin majoritaire à deux tours » ne fonctionne que très mal.

La proportionnelle, voire une dose de proportionnelle semble être une solution intéressante pour infléchir la courbe de l'abstention et la reconnaissance du vote blanc m'apparaît urgente.

En effet, un trop grand nombre de suffrage échappe à une représentation décente dans les institutions. Ce qui, objectivement, crée de la défiance et de l'absence ...

La pratique de la démocratie participative améliore aussi les rapports entre les femmes et les hommes, la tolérance et l'écoute.

Mettre le citoyen au centre du débat, l'entendre, rendre compte, autant d'engagements qu'il faut tenir.

Instaurer des agoras citoyennes locales avant les votes de l'Assemblée qui ont un impact sur notre territoire.

Education / Formation / Education Populaire Compte-tenu des difficultés croissantes auxquelles sont confrontés les enseignants, quelles solutions envisagez-vous pour améliorer leur formation et leur accompagnement dans l'accomplissement de leur métier ?

Formation approfondie et accompagnée dès le départ ou revoir carrément la formation initiale et le recrutement.

Inverser la tendance de l'embauche d'un nombre croissant de contractuels précaires et démunis en termes de formation pédagogique. Accompagner les enseignants dans les zones les plus défavorisées, diminuer le nombre d'élèves par classe et dédoubler certaines matières fondamentales afin d'alléger les effectifs.

Revenir sur les rythmes scolaires qui créent des injustices en fonction des territoires et des communes.

Travailler en contact étroit avec les associations des parents d'élèves et des syndicats, pour améliorer le quotidien de toutes et tous, enseignants, enfants & parents.

Alors que, dans une société de la connaissance, apprendre toute sa vie devrait être un droit, comment comptez-vous donner enfin tout son sens à l'expression « formation tout au long de la vie » ?

Formation continue tout au long de la carrière.

Et comme mentionné plus haut, garantir la gratuité des activités périscolaires, artistiques et culturelles dès le plus jeunes âge, mais aussi mettre en place une véritable politique de formation des personnes volontaires et des séniors en mettant en valeur et en pérennisant les initiatives de type Université populaire ou d'initiation aux NTIC, par exemple, et particulièrement en milieu rural, en prenant appui sur les acteurs associatifs.

Dans un contexte d'aggravation préoccupante des inégalités sociales, quelles politiques proposez-vous dans l'enseignement et avec les mouvements d'Education Populaire afin de lutter contre celles-ci ?

L'enseignement ne peut se passer des mouvements agréés « éducation populaire ». C'est en osmose, que les politiques, l'EN et l'Education Populaire doivent mettre en place des politiques de territoires, d'accompagnement et de prise en charge.

Par les vacances, les apprentissages de la vie, par le partage, la mixité sociale, par la richesse et la porosité des cultures, il sera possible de créer une réponse aux communautarismes, à l'exclusion.

Il faut donc mettre en place des actions, objectivées et financées, mêlant l'ensemble des intervenants.

La laïcité doit rester fidèle à l'essence de la loi de séparation de 1905 et à ses principes.

Sans verser dans un anticléricalisme obtus, je regrette la tendance actuelle de certains à la complaisance religieuse et au compromis électoraliste s'abstenant d'une ligne directrice idéologique.

Ce multiculturalisme à l'anglo-saxonne qui ne dit pas son nom est, me semble-t-il, préjudiciable car il induit une dualité dans le rapport de l'Etat à la religion qui désoriente nos concitoyens et suscite chez certains d'entre eux un rejet prétendument civilisationnel.

Laïcité Quelle est votre position sur les financements publics des établissements privés confessionnels ou non confessionnels ? Dans la mesure où les établissements privés sous contrat bénéficient de financements publics, comment comptez-vous faire en sorte qu'ils aient les mêmes obligations de fonctionnement que les établissements publics (mixité sociale, carte scolaire, rythmes scolaires ...) ?

Lorsqu'un établissement privé perçoit des fonds publics, par contrats, par délégation de services publics ou autre, les mêmes règles (les mêmes avantages et les mêmes inconvénients), stricto sensu, doivent s'appliquer.

Les droits et les devoirs sont indissociables en matière d'éducation.

S'il ne convient pas de revenir sur le financement public des établissements privés confessionnels ou non confessionnels car il préserve la liberté de choix et la neutralité confessionnelle consacrées par la loi de 1905, ce financement public doit être soumis au respect des obligations de fonctionnement inscrites dans leur contrat d'association. Un

strict contrôle ministériel est donc nécessaire, en allant plus loin dans les obligations imposables. L'abrogation de la loi CARLE permettrait notamment aux maires d'apprécier l'opportunité de l'octroi de subventions à la scolarisation dans le privé en termes de mixité sociale.

Si l'argent public doit aller prioritairement aux établissements publics, il convient d'intégrer les établissements privés à une carte scolaire renouvelée, pour permettre à tout enfant d'être scolarisé dans un établissement proche de son domicile, quel qu'il soit. A défaut d'établissement proche, il convient, pour réduire les temps de transport, de garantir le maillage des établissements scolaires, particulièrement en zone rurale, au cycle primaire comme au cycle secondaire, général et technique.

La réforme des rythmes scolaires permet - ou contraint - l'accès des enfants aux activités périscolaires. On pourrait se réjouir de cette situation si cette réforme prévoyait des réels moyens et garantissait un égal de tous à ces activités. Or force est de constater que les communes présentent de fortes disparités, entre les communes capables de garantir leur gratuité, et les autres. Cette situation induit une nouvelle rupture d'égalité qui touche encore particulièrement le milieu rural, or le périscolaire, s'il est institué pour tous, doit être gratuit pour tous car l'école publique est gratuite en France, et c'est à cela que les parents souscrivent lorsqu'ils y inscrivent leurs enfants.

Quelle formation à la Laïcité envisagez-vous pour les jeunes et les agents des services publics dont les enseignants ?

La loi de 1905 borde, en la matière, le « vivre ensemble » tel que nos anciens l'ont souhaité.

Partir d'un bagage clair, net et précis. La laïcité est un concept simple, qu'il ne faut pas compliquer ou aménager.

Une formation continue (à définir) plus ou moins solide ou régulière en fonction des métiers.

Un « livre blanc de la Laïcité » remis à chacune et chacun.

Faire apprendre et comprendre notre histoire et la laïcité par le biais de communications régulières voire de conférences.

Envisagez-vous de modifier le régime concordataire de certains territoires de la République

Oui, ce statut d'un autre temps a vécu.

Harmoniser les territoires (outre-marins compris !) de la République Française est une évidence. La République est une, laïque et indivisible.

La devise de la République, le triptyque « Liberté Egalité, Fraternité », inscrit sur les frontispices de nos mairies, se doit d'être accompagnée du mot Laïcité.